

Ecalex: une loi dangereuse

Le 21 mai, c'est un non résolu que je glisserai dans l'urne pour refuser Ecalex. Car c'est l'avenir de notre service public qui est en jeu: le traitement du personnel de l'Etat, des employés de l'Hôpital fribourgeois et du corps enseignant.

Comme les référendaires, je considère la volonté de sortir le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) de la loi sur le personnel de l'Etat, pour donner la liberté à sa direction de fixer des salaires au mérite, comme parfaitement inadmissible.

C'est le point de départ d'un démantèlement à large échelle voulu par une certaine droite, qui rêve de libéraliser les conditions de travail des employés de l'Etat et de démanteler peu à peu les acquis dans tous les secteurs de l'économie. La prochaine cible, c'est le personnel de l'Hôpital cantonal, comme l'a annoncé le président de son conseil d'administration, soutenu par plusieurs interventions au parlement cantonal.

Les primes de l'ECAB sont bon marché et rapportent de l'argent au canton. Pourquoi vouloir changer une formule gagnante et risquer de voir flamber les primes de l'assurance bâtiment? Il s'agit d'une attaque frontale contre les travailleurs et, par ricochet, contre le service public.

Nous devons maintenir de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des employés de l'Etat: non au démantèlement de la santé, de la formation et de la sécurité, non à Ecalex!

VALÉRIE PILLER CARRARD,

CONS. NATIONALE PS, CHEYRES

